

# Achat groupé d'énergie : l'UFC-Que Choisir décale sa campagne de souscription

Face aux hausses inédites du coût de l'électricité et du gaz, l'UFC-Que Choisir décale sa campagne de souscription de contrats « Énergie Moins Chère Ensemble 2021 ». Plus de 220.000 personnes attendaient pourtant une offre le 21 septembre 2021

Le coût de l'électricité et du gaz atteint des sommets

L'UFC-Que Choisir ne fait aucune annonce publiquement, mais les personnes ayant exprimé leur intérêt pour la campagne de souscription de contrats de gaz et d'électricité « Énergie Moins Chère Ensemble 2021 », comme l'UFC-Que Choisir en organise chaque année ou presque depuis 2013, ont commencé à recevoir des courriers les informant du report de la date de clôture de la campagne. La raison est simple : les fournisseurs ne peuvent pas, pour l'instant, proposer de meilleurs prix aux personnes intéressées. Selon les informations de France Bleu Touraine, la nouvelle date de clôture est fixée au 31 janvier 2022, en espérant que le coût des énergies baisse d'ici-là.

Si les fournisseurs de gaz et d'électricité ne sont pas en mesure de proposer des tarifs qui concurrenceraient le Tarif Bleu d'EDF et le tarif réglementé de vente de gaz, c'est parce que ces derniers sont en hausse vertigineuse. Début septembre 2021, le tarif réglementé du gaz a connu une hausse de près de 9%, tandis que celui d'EDF pourrait s'envoler en février 2021 et atteindre près de 7% de hausse.

Des prix fixes impossibles à fixer en ces temps d'incertitude tarifaire

Et pourtant, dans le cadre de sa campagne de souscription, l'UFC-Que Choisir négocie pour ses souscripteurs des contrats à prix fixes pendant un an. Dans le cadre de cette édition 2021, devraient par exemple être proposées des offres gaz et électricité « classiques » à prix fixes pendant un an et un lot « soutien aux petits producteurs de renouvelable » à prix fixe pendant un an (électricité provenant majoritairement de petits sites de production renouvelable situés en France). À ce jour, 221.700 inscrits attendent une offre.

Selon l'UFC-Que Choisir, lors de la précédente campagne de souscription, en 2019, les ménages avaient pu économiser en moyenne 154 euros sur l'année grâce à sa campagne d'achat groupé. Seule consolation pour les ménages : les 5,8 millions de foyers éligibles au chèque énergie bénéficieront en décembre 2021 d'un bonus de 100 euros.